



**HAL**  
open science

## Les mutations des systèmes productifs français : le modèle breton, à revisiter

Mélanie Gambino

► **To cite this version:**

Mélanie Gambino. Les mutations des systèmes productifs français : le modèle breton, à revisiter. Dugot Ph.; Thuillier G. France: les mutations des systèmes productifs, PUM, pp. 371-382, 2014, 978-2810703210. halshs-01151135

**HAL Id: halshs-01151135**

**<https://shs.hal.science/halshs-01151135>**

Submitted on 12 May 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### *Introduction*

La modernisation de l'agriculture française opérée dans les années 1960 a eu pour résultat une série de transformations des structures et des modes de production. Parmi les systèmes productifs agricoles, il en est un qui a été érigé en « modèle » et qui occupe une place toute particulière au sein de l'agriculture française : celui mis en place en Bretagne. Cette région a vu s'édifier en quelques décennies un modèle de production intensif largement ouvert sur l'économie de marché. Identifiée auparavant comme une région de polyculture de subsistance et considérée comme une région pauvre dotée d'une agriculture familiale archaïque, elle est devenue l'archétype par excellence des régions agricoles productives, modernes, intensives et fortement intégrée aux industries agroalimentaires (IAA). Aujourd'hui, ce modèle révèle plusieurs fragilités : il est dépendant de décisions extérieures et l'ouverture internationale est insuffisante. Il s'agit donc dans ce chapitre de comprendre ces mutations, d'en mesurer les succès et les dérives, d'en expliquer les problèmes dans différents domaines (agricole et industriels). Que s'est-il passé en Bretagne ? Pourquoi avoir voulu devenir une région ayant un modèle agricole de référence ? Comment l'agriculture a évolué pendant ces années de mutations accélérées ? Comment s'est mis en place le modèle agricole breton ? Avec quels acteurs économiques et sociaux ? Quelles sont ses évolutions spatiales ? Après avoir retracé la mise en place de système agroalimentaire, nous expliquerons ses limites puis nous préciserons quelles sont les caractéristiques du modèle.

## **1. La mise en place du système productif modernisé**

### *1.1. Vers un dynamisme productif : le temps des essais*

Entre le XVe et la fin du XVIIIe siècle, la Bretagne était relativement autonome, malgré l'annexion par la France. Suite à cette période, son économie maritime est totalement désorganisée par les guerres menées contre l'Angleterre de 1793 à 1815. Une industrie métallurgique, minière et textile s'était organisée progressivement mais elle entre aussi dans une période de déclin, la région n'ayant pas tiré profit des révolutions industrielles. La région vit également sur un système agraire extensif hérité de l'Ancien Régime. Cela contribue à en faire jusqu'au milieu du XIXe siècle, la une région pauvre et arriérée, marquée par un « effondrement économique généralisé » (Cornette, 2005). A partir de 1850, seule l'agriculture progresse car les Bretons optent pour des investissements peu productifs (acquisitions foncières) et non pour des initiatives assurant une reconversion industrielle. Cela permet à la population de rester et de subsister. En effet, malgré ces conditions, la population émigre peu avant la fin du XIXe siècle (8 000 départs de 1831 à 1851). Entre le milieu du XIXe et du XXe siècle, la mise en valeur de marais et le défrichement des landes a permis un

accroissement des surfaces cultivées. Afin de subvenir à leurs besoins, les Bretons multiplient les créations de petites exploitations agricoles dont le rendement est faible et qui offrent, par conséquent, des revenus forts modestes. Il se construit à ce moment-là un « modèle agrarien intensif » (Canévet, 1992) parce qu'il combine une modernisation et la préservation des équilibres sociaux et la domination des élites traditionnelles (propriétaires terriens, prêtres, notables ruraux) qui isole la paysannerie du monde extérieur. Cette économie paysanne est non spécialisée, autonome et fortement utilisatrice de main d'œuvre. Elle s'appuie sur la suppression lente de la jachère, la culture de plantes sarclées assurant de plus gros rendements, l'accroissement du nombre d'animaux et la diffusion d'engrais organiques. Mais entre 1930 et 1950, les progrès de ce modèle ralentissent et restent relatifs si on les compare avec ceux d'autres régions. Les excédents dégagés sont faibles, témoignant bien du caractère autonome et autarcique du système de production. Il fonctionne en se repliant sur l'économie locale, en exploitant une main d'œuvre familiale et en utilisant de petits outils de production. Le secteur de l'industrie de l'équipement, agricole notamment, s'est développée mais subit des récessions avec la crise de 1929. Il ne permet pas de relancer l'économie bretonne. Suite à la deuxième guerre mondiale, la Bretagne est, sous urbanisée, sous équipée tant pour la voirie, que l'eau ou l'électricité. Sa population reste profondément paysanne (53 % de la population en 1954) vivant en quasi-autarcie dans de petites exploitations (de moins de 10 ha), avec des structures agraires inadaptées à la motorisation, tandis qu'une émigration massive touche les jeunes.

Dans le contexte de reconstruction et de modernisation du pays, il y a une prise de conscience de la situation de la Bretagne. Cela débouche sur la création du CELIB (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons) dont l'objectif était de rompre l'émigration (en exigeant des décentralisations d'industries), de sortir l'agriculture du sous-développement (sic), d'amener les responsables paysans à comprendre que l'agriculture était liée aux transformations d'ensemble de la région et du pays. A partir de 1950 va alors se mettre en place un puissant complexe agroalimentaire, le fameux modèle breton, où une industrie de transformation ramifiée structure et accompagne une agriculture intégrée, intensive et mondialisée.

### *1.2. La « mise en mouvement » du modèle : le temps des succès*

L'introduction visible du progrès technique dans tous les domaines est déterminante dans la construction du système de production breton. Les progrès mécaniques (tracteurs) et agronomiques (apports d'engrais, sélection des semences, amélioration des cheptels) permettent d'intensifier la production en s'adaptant aux structures agricoles locales. En effet, les paysans bretons vont être d'autant plus sensibles aux progrès techniques qu'ils héritent de surfaces limitées (en moyenne 5,5 ha par actif agricole masculin). L'électrification de la région permet une mécanisation des ateliers de production (écrémage du lait, meules à grain, broyage des aliments pour animaux) et la construction de clôtures électriques pour les champs. Cette modernisation, encadrée au même moment par les politiques agricoles nationales et européennes (voir Chapitre XX), est porteuse d'améliorations des conditions de vie et de travail, de croissance du niveau des revenus, de promotion individuelle et de records

de production. Elle introduit également une rupture dans la gestion de la ferme car elle impose la prise en compte de notions de rentabilité, de coût de revient et d'amortissement – l'achat, l'entretien et l'utilisation d'un tracteur imposant bien plus de dépenses qu'un cheval pour les labours. Ceux qui, nombreux en Bretagne, épousent ce mouvement recherchent donc des records techniques dans les rendements, cultivent des productions marchandes et recourent à l'emprunt pour disposer de rentrées financières plus substantielles. Cet engagement progressif et choisi dans la voie du progrès et de la technique est rendu possible par des changements socio-culturels peu visibles mais profonds. Jusqu'à cette période, les campagnes bretonnes sont animées par une rationalité paysanne, c'est-à-dire par « le désir de vivre sur sa terre, non de s'y enrichir ou d'y progresser » (Le Lannou, 1952). Le mouvement paysan de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC), par son implantation en Bretagne et par ses méthodes est le vecteur de la modernisation de la région. Il va largement contribuer à renverser cette rationalité parce qu'il a fait admettre la nécessité de profonds changements socio-économiques. La JAC a fait accepter l'idée de la disparition nécessaire d'une partie des exploitants et du caractère inéluctable de l'exode rural. C'est la raison pour laquelle l'expression de « révolution silencieuse » (Debatisse, 1963) utilisée pour retracer le chemin parcouru par des milliers de jeunes agriculteurs sonne si juste. Cette période est marquée par le sentiment chez les agriculteurs bretons que ce modèle est profitable à tous, les agriculteurs pensant maîtriser l'évolution technique. Un temps, le courant progressiste fait l'unanimité, faisant passer les réformes de structures et d'organisation collective en prenant le pouvoir dans la profession (syndicats et Chambre d'Agriculture). A l'échelle de la Bretagne, la restructuration de l'emploi imposée par la sortie de la main d'œuvre excédentaire trouve une solution car des emplois sont disponibles en ville ou dans l'industrie qui accompagne la mutation des fermes en exploitations.

L'agriculture bretonne repose alors sur des productions clés que sont le lait, les pommes de terres et les légumes, le porc, les volailles et d'autres de moindre importance comme la viande bovine. Pour continuer à tirer le maximum des surfaces disponibles limitées, le système productif breton poursuit son intensification. Il reste d'une part une agriculture basée sur l'intensification de l'étroite association entre cultures et élevages au sein de chaque exploitation et d'autre part une agriculture basée des productions végétales intensives commercialisées (légumes frais sur le littoral, légumes de conserves dans le sud-ouest, pommes de terre de semences en Bretagne occidentale). Il apparaît aussi une voie en totale rupture avec le système de production classique, celle de l'aviculture intensive, qui préfigure l'orientation du modèle agricole vers la production animale hors-sol. D'abord perçue comme marginale, et de ce fait réalisée par des ruraux non agriculteurs attirés par des gains importants réalisables, l'aviculture prend de l'ampleur sous l'impulsion de marchands et fabricants d'aliments, puis est organisé par des entreprises privées ou des coopératives qui prennent la charge de l'alimentation animale, de l'abattage, de l'encadrement des producteurs et de la commercialisation. Il en résulte une croissance des consommations intermédiaires élaborées par le secteur industriel (l'amont de la filière) et un écoulement de la production sur les marchés (l'aval de la filière) et non dans l'exploitation familiale. Ainsi, l'aviculture est révélatrice de ce mouvement de spécialisation autour d'une production et d'intégration de l'agriculture bretonne dans le monde des échanges marchands généralisés. A mesure que la

modernisation progresse, de nombreux agriculteurs bretons empruntent ce modèle de production, délaissant les productions vivrières pour les cultures marchandes. Le modèle de production basé sur le système de la polyculture-élevage classique est démembré, remplacé par une nouvelle organisation de la production spécialisée dans une production exclusive. Par exemple le porc, auparavant activité annexe pour l'autoconsommation devient un élevage méthodiquement conduit et inséré au marché. Le lait, qui est désormais produit abondamment grâce aux progrès techniques et ne peut plus être seulement valorisé dans l'exploitation, devient une production autonome vendue en l'état à des firmes industrielles. L'organisation de la production est désormais verticale, spécialisée en filières de production : de poulets, de porcs, de lait, de viande, de légumes, etc. Chacune possède sa logique, ses implantations privilégiées, ses bassins de production, ses propres groupements de producteurs, son réseau d'entreprises coopératives ou privées et aussi ses crises liées à la concurrence et ses conflits. Au sein de chaque filière, les phases de concurrence entre entreprises agroalimentaires, privées et coopératives, sont prononcées. L'environnement agro-alimentaire prend lui aussi progressivement une part active, directe et motrice dans l'évolution de l'agriculture bretonne dans les années 1970. Cela est lié à la croissance des entreprises déjà en place, à l'apparition d'acteurs locaux nouveaux et surtout à l'intrusion de capitaux extérieurs. Ce processus s'accompagne de la concentration et de l'agrandissement des ateliers de production et de la diminution du nombre d'agriculteur. En 1972 déjà, seuls 20% des producteurs bretons assuraient près de 80% de la valeur de la production régionale. On est bien dans un moment d'« industrialisation de l'agriculture » (Canévet, 1992). C'est un tournant qui marque le passage vers un système dont la logique est de produire des surplus et non de simplement satisfaire la sécurité et la souveraineté alimentaire de la France. La dérive du modèle est que la recherche de productivité est devenue une fin en soi.

## **2. L'ébranlement du modèle breton**

### *2.1. La dérive productiviste : le temps des revers économiques et sociaux*

Ce n'est que jusque dans les années 1970 que la modernisation s'est faite sans véritable rupture dans le corps social. Par la suite, le modèle intensif bascule vers des niveaux de production très élevés, c'est pour cette raison qu'on parlera de modèle « productiviste ». Il est entièrement déstabilisé des années 1982-84 avec la fin de trois décennies de croissance de la production. L'agriculture bretonne est confrontée à des marchés de consommations européens saturés, des ressources budgétaires nationales et européennes réduisant le soutien financier accordé à l'agriculture, de nombreux stocks (de poudre de lait, de beurre) et la forte concurrence des européenne et internationale. Les indicateurs statistiques enregistrent une rupture dans l'évolution de l'agriculture : production agricole finale, production laitière, fabrication d'aliment du bétail et production avicole connaissent une baisse. En revanche, du fait de l'orientation vers l'élevage et de l'importance des productions hors sol, le niveau élevé des consommations intermédiaires (comme l'essence) et de l'investissement abaissent les gains de productivité et contribuent à la médiocrité de la valeur ajoutée des productions. Avant la crise de surproduction, la production de lait était un stabilisateur du système productif breton. Les quotas laitiers de 1982 ont déstructuré cette stabilité au moment même

où les cours des autres productions connaissent des fluctuations fortes. L'agriculture bretonne est ébranlée car il lui faut rechercher désormais la valeur ajoutée de ses productions plutôt que les volumes de production.

Parallèlement, le modèle se fait aussi plus sélectif sous l'influence des pouvoirs publics (rôle du Plan Mansholt). Tandis que les crises accentuent la sélection au sein de producteurs et les orientations politiques invitent au gel des terres et instaurent les quotas pour limiter la production, une minorité d'agriculteurs capitalise et augmente la taille des ateliers, ceux qui n'avaient pas participé à la modernisation sont laminés et une grande majorité, fragilisée, perçoit une mise en cause des efforts de toute une génération et perd ses repères. La situation économique de nombre d'agriculteurs en transition vers la modernisation se détériore. Rester ou accéder à ce modèle productiviste devient de plus en plus dur pour les agriculteurs. Les portes des groupements et des IAA se ferment aux producteurs qui n'atteignent pas les dimensions minimales exigées. L'agriculture bretonne s'en sort parce que les pouvoirs publics organisent dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) un système complexe d'aides, de primes et de restitutions venant compléter les revenus générés par l'exploitant-agricole. Dans un contexte de compétition économique, les divergences d'intérêts au sein des agriculteurs et du milieu rural se traduisent par crises récurrentes et des poussées de violences qui mettent en évidence l'éclatement syndical du bloc qui avait permis de mettre en route la modernisation des campagnes bretonnes.

## *2.2. La dérive productiviste : le temps des limites environnementales*

De l'intensification agricole, en particulier pour l'agriculture hors-sol, résulte une déconnexion entre ces exploitations intégrées aux IAA et le milieu rural et l'environnement. Le lien au sol et aux activités à la nature (pêche et aquaculture, tourisme littoral) sur lesquelles repose le système économique breton s'est perdu. Toutes ces activités nécessitent un environnement de qualité qui est remis en cause par les pratiques agricoles liées au modèle breton. Ce problème est soulevé dès 1969 par une association de pêcheurs (l'Association pour la protection et la Promotion du Saumon en Bretagne devenue Eau et Rivières de Bretagne en 1983) et par des groupements locaux de scientifiques (Société d'études et de protection de la nature en Bretagne) qui déjà en 1958 relaient les alertes et les justifient par des études. L'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides, désherbants, etc) et l'épandage massif d'effluents d'élevage portent atteinte aux équilibres environnementaux, surtout à la qualité des eaux (superficielles, souterraines et littorales). De plus, L'importance des rejets médicamenteux et des résidus d'antibiotiques utilisés contre les infections ou pour favoriser leur croissance dans les eaux est mal connue aujourd'hui mais constitue indéniablement une limite sanitaire. Enfin, les arasements de haies et talus et la mise en place du parcellaire aux grandes mailles dégradent la nature des sols et la biodiversité tout comme ils banalisent le paysage, alors même que la population rurale non agricole exprime une attente sociale et esthétique des campagnes. Longtemps contestées, ces atteintes sont désormais reconnues. Les efforts de résorption réalisés (alimentation des animaux, traitement des effluents, transferts,

etc.) et la réduction des apports d'azote minéral ont permis de réduire les excédents qui restent cependant à un niveau très élevé (estimé en 2005 entre 75 000 et 80 000 tonnes).

Ce que l'on constate surtout en matière environnementale, c'est la difficulté et la lenteur de la mise en œuvre des solutions, de quelles natures qu'elles soient. Par exemple, la maîtrise de la fertilisation reste insuffisante malgré les dispositifs mis en place tant dans des cadres contractuels (exemple Bretagne Eau Pure) que réglementaires (Directive nitrates en 1991). À ce titre, toute la Bretagne est classée vulnérable au titre de la directive nitrates. Autre exemple de la dure mise œuvre des plans pour limiter les pollutions agricoles, les zones d'excédent structurel en azote (ZES) qui répertorient les cantons pour lesquels les possibilités d'épandages sont dépassées. Les agriculteurs y ont l'obligation de traitement ou de transfert des excédents ou la réduction du cheptel. En fait, dès 1995 des exceptions sont accordées pour les jeunes agriculteurs qui s'installent. Puis en 1998 la marge des effectifs supplémentaires autorisés est élargie aux élevages familiaux à dimension économique insuffisante. En 2006, la Bretagne dénombrait 90 cantons classés en ZES. Confinés au départ aux régions les plus intensives du Finistère et des Côtes d'Armor, les cantons classés en ZES gagnent vers l'Est.

En peu de temps, la Bretagne a créé un bassin agricole tout à fait remarquable et compétitif, devenu une référence à l'échelle française et européenne, tant pour ses succès que pour ces dérives. Comment cela se traduit-il aujourd'hui ?

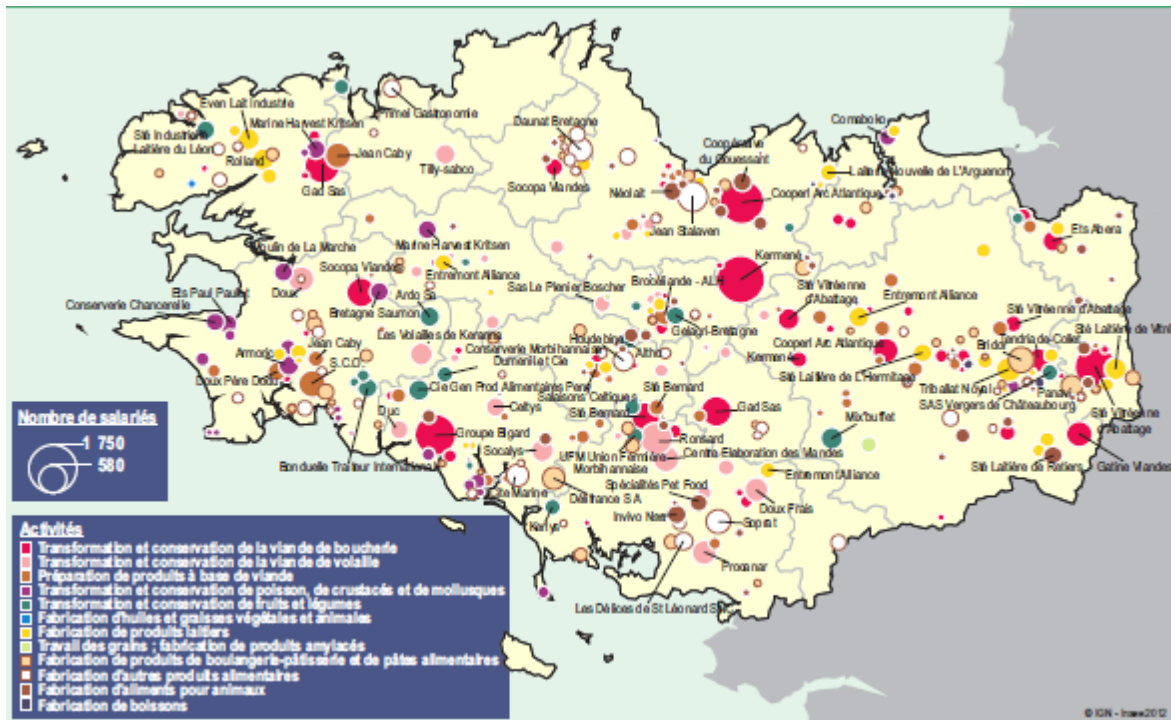
### **3. La Bretagne : un système agroalimentaire original en crise**

#### *3.1. L'inscription spatiale du modèle agricole breton*

Sans surprise, la localisation des productions et des IAA aujourd'hui est marquée par une concentration croissante de la production. La localisation des productions (carte n°1) fait apparaître que l'élevage laitier est présent sur tout le territoire breton, le département de l'Ille-et-Vilaine étant le 1<sup>er</sup> département laitier de France. Une tendance fait ressortir une concentration de la production de lait dans le bassin de Ploudaniel. Les élevages porcins sont présents en majorité dans les Côtes d'Armor (autour de Loudéac) et le Finistère. Les élevages avicoles de chair sont présents, mais moins dans l'Ille et Vilaine que dans le reste de la région. Depuis 2000, la diminution des bâtiments liés à cette production est très prononcée dans le centre et le sud-est du Morbihan. Les élevages de poules pondeuses sont concentrés dans le centre du Morbihan et le centre des Côtes d'Armor. La zone légumière historique est, elle, au nord du Finistère et des Côtes d'Armor et au Nord du Morbihan. Le centre de la région et le Morbihan sont caractérisés par la production légumière de transformation. Les IAA sont largement représentées sur tout le territoire breton (carte n°2), à l'exception de la zone d'emploi de Lannion qui ne comporte aucun établissement d'au moins 30 salariés. Elles sont particulièrement présentes dans les zones d'emploi de Vitré, Loudéac et Pontivy où leur poids dans l'emploi est cinq fois plus important qu'en moyenne nationale. Des spécificités départementales se dégagent. Dans les Côtes d'Armor, la fabrication de plats préparés et celle d'aliments pour animaux regroupe chacun 15% des salariés des IAA du département. Dans le Finistère, c'est l'industrie du poisson qui concentre les trois quart de l'emploi régional. L'Ille-et-Vilaine compte 47 % de l'emploi régional de l'industrie du lait dans seulement 14







Source : Insee. Clap au 31-12-2010

### 3.2. Les caractéristiques fondamentales du modèle

Une caractéristique majeure du modèle est la chute du nombre d'exploitations agricoles entre 1955 (197 368 exploitations) et 2010 (34 500) représentant 7 % des exploitations du pays (et 150 921 en 1970 lors de l'âge d'or du modèle). Cela s'accompagne d'une augmentation de la surface agricole utile moyenne (de 10 ha en 1955 à 60 ha en 2011). Elle reste inférieure à celle des autres régions françaises (80 ha). La Bretagne utilise 62 % de son territoire à des fins agricoles. L'intensification de l'agriculture a permis à la région d'augmenter sa part dans la production agricole nationale (7 % en 1950 à 11 % 2008 et 12 % en 2011) devant les Pays de la Loire. Elle se positionne au premier rang des régions françaises pour les effectifs d'animaux. Les vaches laitières représentent 20 % du cheptel national, le cheptel porcin 56 %, le cheptel avicole représente lui 26 % des m<sup>2</sup> du pays, les pondeuses d'œufs de consommation 41 % du cheptel national, et les légumes frais 23 %. C'est le seul ensemble géographique en France qui soit défini par une combinaison de productions animales intensives : vaches laitières, porcs, volailles. L'élevage donc est l'activité prépondérante pour 70 % des exploitations. Au service des productions animales, la culture fourragère est par conséquent très développée dans la région. La culture maraîchère vient en deuxième position. Chaque année, plus d'un million de tonnes de légumes (chou-fleur, tomate, artichaut, etc.) sont produits pour le marché du frais, la transformation et l'exportation.

La structure de l'emploi est également un marqueur du modèle. La Bretagne reste depuis 40 ans la région où le poids cumulé de l'agriculture et des IAA dans l'emploi est le plus fort. L'emploi agricole représente 5,3 % de l'emploi en Bretagne (contre 3% en France métropolitaine). L'emploi dans les IAA est plus fort avec 6 % de l'emploi régional (contre 2,4

% en France). Les IAA dominent très largement l'industrie bretonne : elles rassemblent 35 % des emplois salariés industriels de la région. En 2010, il y avait 320 entreprises de plus de 20 salariés portaient 92 % de l'emploi dans la région. L'industrie de la viande constitue le premier secteur industriel breton, suivi des industries alimentaires diverses (qui comprennent, notamment, les fabrications industrielles de pain et pâtisserie, les boulangeries-pâtisseries, les biscotteries, la fabrication de sucre, les chocolateries-confiseries, la fabrication de pâtes alimentaires et le travail du poisson et des légumes). Dans ce secteur, les plans sociaux récemment annoncés touchent les deux départements qui sont déjà les moins bien lotis du point de vue de l'emploi, le Finistère et le Morbihan, aggravant la tendance forte de concentration vers l'est et le nord des activités agroalimentaires.

Au-delà de ces chiffres, la Bretagne est qualifiée de « modèle » parce que par rapport aux autres régions françaises, le système productif s'individualise par plusieurs traits forts que sont le gonflement spectaculaire des productions, une contribution majeure à l'approvisionnement national et européen, une agriculture familiale et intensive qui a permis le maintien d'une densité d'actifs plus élevés qu'ailleurs, une agriculture insérée dans l'économie de marché et dans des circuits d'échanges avec l'amont et l'aval qui débordent l'espace national et européen, un constant mouvement de concentration de la production, une organisation professionnelle poussée tant sur le plan des groupements économiques que celui des formations et des mobilisations syndicales, enfin une industrie agroalimentaire puissante et des filières dont la cohésion se renforce progressivement.

Si l'on parle de « modèle » agricole breton, c'est bien parce que c'est à la faveur de son essor que la Bretagne a épousé les contours d'une modernité qui jusque-là lui échappait. Un essor qui a été rendu possible parce que les classes dirigeantes, politiques, syndicales et industrielles, ont marché du même pas, dans la même direction, peut-être au nom de « l'intérêt régional ». Mais d'un point de vue économique, ce modèle agricole n'a certainement rien d'original –si ce n'est la forme coopérative qui l'a animé à ses débuts avant de se confondre avec les entreprises de marchés les plus classiques. Une de ses caractéristiques est qu'il correspond à la définition et à la promotion d'une politique industrielle avec des logiques de production et de spécialisation parfaitement appropriées aux standards de consommation.

### *3.3. Enjeux et perspectives*

La réussite du système productif breton est d'être passé d'une agriculture paysanne à une agriculture d'entreprise, sans modifier en profondeur ses structures et en s'orientant sur des productions intensive animales. Mais, l'élevage hors-sol n'est pas une donnée physique géographique et immuable. La voie empruntée par la Bretagne n'a rien de spécifique et peut donc facilement être empruntée par d'autres agricultures disposant d'une main-d'œuvre meilleur marché. De plus, alors que la Bretagne s'est engagée depuis la fin des années 1990 à une « désintensification » (qui est légitime au vu des limites et des revers du modèle) les concurrents comme le Danemark, les Pays-Bas ou l'Allemagne ont perduré dans la voie de l'intensification et de l'industrialisation. Au regard de ces pays, l'agriculture bretonne est

certes intensive mais à un niveau minime : les porcheries sont deux fois plus petites qu'aux Danemark. Dans les IAA, les entreprises françaises n'atteignent plus la taille critique européenne (comme Bigard contrairement à ses concurrents Danish Crown, Vio ou Tonnie's Fleisch), et encore moins pour la taille critique mondiale, c'est le cas de Doux face à Cargill, Tyson, Brasil Food, etc. C'est le paradoxe de ce système de production que d'être érigé en modèle productiviste à l'échelle nationale et artisanale à l'échelle européenne comme mondiale. Il y a donc une rupture dans la trajectoire agricole et industrielle engagée depuis 50 ans, en particulier pour les productions de viandes dont la rentabilité s'est dégradée. A l'opposé, l'industrie laitière qui s'est fortement et violemment restructurée au milieu des années 2000, présente aujourd'hui un fort potentiel. Elle a un poids majeur dans l'agroalimentaire français (34 milliards de chiffre d'affaire, 4 milliards d'excédents en 2011) et compte 5 entreprises dans le top 20 mondial (Lactalis, Danone, Sodiaal, Bongrain, Bel – à noter que la coopérative bretonne Laïta n'en fait pas partie). La production essentiellement située en Bretagne, Pays de la Loire et Basse Normandie représente 50% du poids économique français, soit plus que la production néerlandaise et 2 fois la production en Océanie.

De ces évolutions récentes, il s'ensuit que l'agriculture bretonne est sensible à la concurrence économique. Elle dépend aussi largement de la PAC et des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; elle est donc affectée par la conjoncture politique. Enfin, beaucoup de ses productions sont commercialisées sur des marchés fortement concurrentiels ; elle s'expose donc à la conjoncture commerciale. Les filières viandes bretonnes, et plus largement celles de l'Ouest français, sont donc de plus en plus brutalement confrontées à la concurrence européenne et mondiale sur tous ces plans. L'enjeu actuel pour le modèle breton et pour l'économie de la région, mis en évidence par les fermetures d'abattoirs, les faillites (Gad, Doux, Tilly Sabco) est donc de trouver comment reconverter avec le moins de licenciements possibles un secteur d'élevage (porcs, volailles-chairs, volailles-œufs et bovins laitiers) structuré depuis plusieurs décennies autour d'un modèle hors-sol, hyper-productiviste et destiné essentiellement à l'exportation hors-Bretagne. Il est également important pour la Bretagne d'accompagner le vieillissement des chefs d'exploitation, les jeunes hésitant à s'engager dans des filières aux débouchés incertains et préférant s'orienter vers des productions ayant moins d'astreintes.

Les perspectives existent cependant. Elles témoignent de la diversité des orientations choisies par les agriculteurs bretons la mise en évidence des limites de ce modèle. En effet, certains disent qu'il est possible de trouver des débouchés importants dans l'Asie du Sud-Est qui est de plus en plus demandeuse de viande de poulet, en Chine qui cherche à sécuriser son approvisionnement en lait. Dans ce cas, les exploitations agricoles continuent d'opérer leur mue dans la logique du modèle, en essayant de maîtriser les débordements (risques environnementaux et sanitaires). Elles deviennent progressivement des entreprises en ayant le statut de société et en recourant au salariat agricole. Elles s'engagent encore dans la recherche de progrès techniques aussi bien aux plans de la génétique, de l'alimentation des cheptels, que des intrants ou des *process* industriels. Certains valorisent les préceptes de bon sens en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et de bonne conduite des exploitations, dont on peut s'étonner qu'ils aient été abandonnés. C'est le cas de Forum de l'Agriculture

raisonnée respectueuse de l'Environnement (réseau Farre) qui illustre les ambiguïtés de ce mouvement, entre respect de l'environnement et promotion de l'agriculture compétitive. D'autres ont, et depuis les années 1970, remis en cause ce modèle, pour retrouver le lien avec le sol. C'est le cas de ceux qui adoptent le « système Pochon » prônant le retour à l'herbe, l'abandon du maïs, des engrais et des farines animales. Ce mouvement a conduit à la mise en place du Réseau Agriculture Durable (RAD) dont des travaux (Jouin, 1999 ; Alard et al, 2002) ont montré que ce système de production permettait une baisse des charges compensant largement la baisse de rendements. Mais les formes de diversification de l'agriculture en Bretagne est plus complexe que la simple opposition entre agriculture raisonnée ou durable (renard, 2005). Elles comprennent la reconnaissance de l'agriculture biologique, l'articulation des agriculteurs avec leur environnement rural, l'accueil à la ferme, les ventes directes. La recherche de qualité tant environnementale que sociale ou gustative des produits est une direction privilégiée qui rompt avec le complexe agroindustriel. Il en résulte une recomposition et une diversification de l'agriculture bretonne tiraillée entre deux logiques : celle d'une activité spécialisée répondant à une logique sectorielle et celle d'une activité multifonctionnelle répondant à une logique territoriale. Aujourd'hui dans le modèle breton, une partie des agriculteurs peut se reconnaître dans l'une ou l'autre de ces logiques, mais la grande majorité se trouve pris entre les deux. L'enjeu pour ce modèle est donc de parvenir à éviter l'éclatement des modèles d'organisation de la production et de réussir le défi de la diversité en son sein.

### *Conclusion*

La Bretagne actuelle n'a plus rien avoir avec celle de l'avant deuxième guerre mondiale. D'une région pleinement périphérique, encore largement rurale et agricole, on est passé à une Bretagne désenclavée. Le tissu industriel breton, dominé par les industries agroalimentaires, a longtemps compensé la fermeture d'activités historiques (construction navale, chaussure, fonderie, tannerie). Il est aujourd'hui rattrapé par la mondialisation. Les crises et les conflits se multiplient et montrent l'essoufflement du modèle breton construit dans les années 1950 et 1960.

### *Bibliographie*

Alard V, Béranger C, Journel M, 2002, *A la recherche d'une agriculture durable. Étude de systèmes herbagers économes en Bretagne*, Éditions de l'INRA, 340 p.

Canévet C., 1992, *Le modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agroalimentaire*, Rennes, PU Rennes, 597 p.

Canévet C., 1992, « Une géographie des mutations de l'agriculture bretonne de 1955 à 1990 : diversité spatiales et trajectoires locales », *Cahiers économiques de Bretagne*, n°4, 36 p.

- Cornette J., 2005, *Histoire de la Bretagne et des Bretons : Tome 2, Des Lumières au XXI e siècle*, paris, Seuil, 745p.
- Debatisse M., 1963, *La Révolution silencieuse : le combat des paysans*, Chantenay, Calman-Lévy, 277 p.
- Dosdat A., Gohin A., Jaouen J., 2013, *L'internationalisation du système productif alimentaire breton*, CESR Région Bretagne, 298 p.
- INSEE Bretagne, 2012, « Emploi et main d'œuvre dans les industries agroalimentaires en Bretagne », *Dossier Octant*, n°55, 31 p.
- Jouin C., 1999, *De nouveaux paysans, une agriculture pour mieux vivre*, Siloë, 150 p.
- Le Coadic R., 2010, « La remise en question », dans GESLIN C et al., *Histoire d'un siècle de Bretagne : 1901-2000 : l'émancipation d'un monde*, pp. 323-377.
- Le Lannou M., 1952, *Géographie de la Bretagne, économie et population*, rennes, Plihon, 464 p.
- Mahé L.-P., 2000, *L'avenir de l'agriculture bretonne*, Apogée, 149 p.
- Renard J., 2005, « Le modèle agricole breton : ses réussites, ses dérives et sa remise en cause (1950 – 2004) », *ESO Travaux et documents*, n°23, pp. 103-113.
- Rialland C., 2000, « L'agriculture diversifiée : vers de nouveaux modèles agricoles à l'Ouest ? », dans CROIX N., *Des campagnes vivantes : un modèle pour l'Europe ?*, Nantes, Cestan, pp. 295-312.